

**Sa spécificité** Les territoires d'activités

**Son originalité** La démarche PALME, comme démarche de qualité environnementale appliquée aux territoires d'activités.

**Ses buts** Promouvoir les territoires d'activités engagés sur la voie du développement durable.

Accompagner ses adhérents dans la gestion de leur système de management environnemental.

Être un espace convivial échange d'expériences, d'information et de formation.

**Ses services** Un centre de ressources

- la veille juridique
- la veille documentaire technologique
- la revue de presse
- le club d'auditeur
- la mise en réseau

Un centre de référence

- la démarche PALME
- l'état des lieux des démarches engagées ou abouties
- des cabinets conseils et des bureaux d'études référencés

Un lieu d'échanges

- les jeudis PALME
- le site internet et intranet : [www.palme.asso.fr](http://www.palme.asso.fr)

**PALME, nous sommes :** Conseil Régional Nord - Pas de Calais, Agence Régionale pour l'Environnement de Midi-Pyrénées, Conseil Général de la Loire, Conseil Général des Vosges, EDF - Direction du marché des collectivités locales - Paris, Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole, Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté d'Agglomération du Douaisis, Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle régionale Artois-Flandres, Syndicat de Boulogne-sur-Mer, Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor, Artois Comm, Communauté d'Agglomération de l'Artois - Bruay la Bussière, Syndicat Sud Indre Développement Tours, Ville de Vesoul, Société d'Équipement du Pas de Calais, Société d'Économie Mixte d'Aménagement de la Guadeloupe, Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre, Communauté d'Agglomération Sicoval Toulouse Sud-Est, Savoie Technolac Le Bourget du Lac, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, Communauté de communes OSARTIS - Vitry-en-Artois, Société d'Équipement du Territoire de Belfort - Belfort, Société d'Études des Techniques de l'Urbanisme et de l'Environnement - Paris, Développement Aménagement Gestion et Service - Pouilly-en-Auxois, DSA Environnement - Paris, Colorado - Paris, Destim - Vaux-en-Valin, Cité Services - Paris, I.C.N. - Roubaix, Airée - Douai, Architectes Associés pour l'Environnement - Paris

### POUR EN SAVOIR PLUS

*OUI, je souhaite recevoir la plaquette de présentation de l'Association Nationale PALME*

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse .....

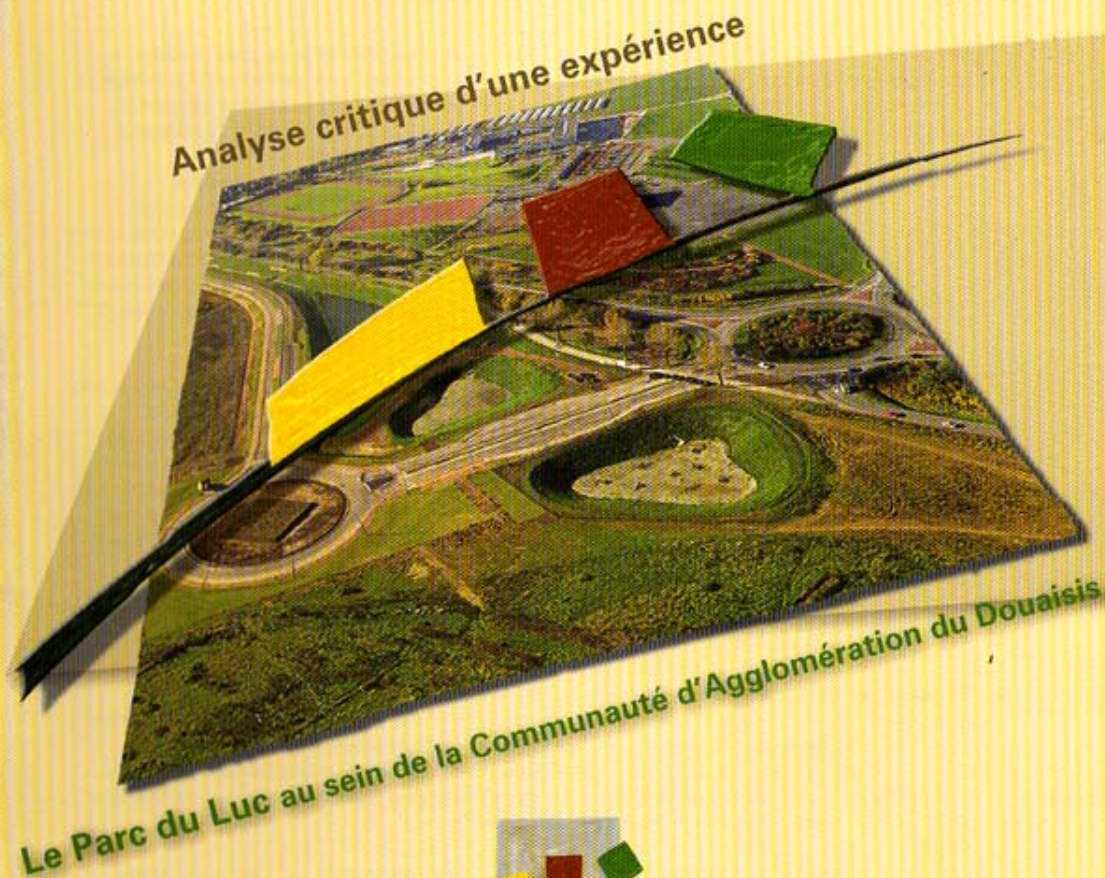
Code postal ..... Ville .....

Tél. .... Fax ..... E-mail .....

Coupon-réponse à renvoyer à Association Nationale PALME - Garromanche - BP 39 - 62230 OUTREAU  
Tél. 03 21 80 40 20 - Fax 03 21 80 42 80 - E-mail : [association.palme@wanadoo.fr](mailto:association.palme@wanadoo.fr)

## PARCS D'ACTIVITÉS : DE LA DÉMARCHE DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE À LA CERTIFICATION

Analyse critique d'une expérience



Le Parc du Luc au sein de la Communauté d'Agglomération du Douaisis



### PROGRAMME

Vendredi 24 octobre 2003



## PARCS D'ACTIVITÉS : DE LA DÉMARCHE DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE À LA CERTIFICATION

### Analyse critique d'une expérience

**P**ALME est une association nationale de collectivités, d'aménageurs et de prestataires accompagnant des collectivités adhérentes. Les membres de l'association, par l'échange, la formation, la confrontation et la transmission de leur savoir-faire et de leur savoir-être façonnent et affinent leur politique en matière d'aménagement du territoire, dans le domaine des parcs d'activités. **Notre séminaire d'octobre sera consacré à l'analyse critique**

**d'une expérience d'aménagement d'un parc d'activité dans une logique environnementale.** Afin de répondre à l'ensemble des personnes qui nous interrogent au quotidien sur ces questions, et pour la première fois, nous avons souhaité ouvrir ce séminaire à un plus large public que nos seuls adhérents. La Région Nord-Pas de Calais, l'Ademe, la Communauté d'Agglomération du Douaisis et l'Association Douaisis Technopole Environnement se sont mobilisés à nos côtés pour qu'existe cette journée.

Si l'offre des parcs d'activités en France est pléthorique, elle est aussi très diversifiée notamment sur le plan de la qualité. Jamais, les parcs d'activités n'auront focalisé autant l'attention des concepteurs, des gestionnaires, des aménageurs. Il est vrai que la question a son importance. C'est bien une part fondamentale de l'attractivité de nos territoires qui se joue ici, non seulement par les moyens nécessaires à mettre en œuvre en terme d'investissements, mais aussi par la façon dont nos parcs s'inscrivent dans nos paysages, par la prise en compte effective depuis quelques années par les aménageurs et leurs donneurs d'ordres, de la dimension environnementale dans laquelle il est nécessaire de les ancrer.

Au-delà des idées généreuses et des discours bienveillants nous avons souhaité « visiter » une expérience. Il nous a semblé que **le déroulé d'une méthodologie de qualification d'un parc d'activités prenant en compte la dimension environnementale**, permettrait de soulever tout ou partie des questions propres à ce type d'aménagement. **La Communauté d'Agglomération du Douaisis**, a bien voulu se prêter au jeu, en mobilisant tous les acteurs de l'opération qu'elle a conduit sur « **le Parc du Luc** » à Dechy.

Le rendu de cette analyse critique nous semble d'autant plus intéressant qu'il porte sur deux procédures bien spécifiques liées à cet aménagement. En effet, le « Parc du Luc » a d'abord fait l'objet **d'une démarche de qualité environnementale** (démarche PALME), sur laquelle s'est articulé **un Système de Management Environnemental**, ayant permis à la Communauté d'Agglomération du Douaisis d'entrer dans le club encore restreint des « gestionnaires de territoires » certifiés ISO 14001.

L'occasion nous est donnée ici de faire un point clair sur ce qui est du ressort d'une démarche de qualité et sur ce qui est du ressort d'un Système de Management Environnemental appliqué à un territoire, d'en comprendre les contenus théoriques, mais aussi et surtout de voir comment ils se traduisent dans l'action sur ce territoire. Occasion aussi de faire le point sur des questionnements essentiels liés aux coûts de ces opérations, aux retombées économiques, aux stratégies de communication, de commercialisation, de marketing...

**Jean-Marie FRANÇOIS**

Président de l'Association PALME  
Conseiller Régional Nord-Pas de Calais  
Maire d'Outreau

**Joël MONTI**

Directeur de l'Association PALME

8 h 30

9 h 00

9 h 20

9 h 40

11 h 00

12 h 30

## Enregistrement des participants

### Accueil

**Jacques VERNIER**

Maire de Douai et Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

**Daniel PERCHERON**

Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais  
(ou son représentant)

**Jean-Marie FRANÇOIS**

Président de PALME

### Le contexte

De la volonté de qualifier un Parc d'activités : le Parc du Luc Historique. Volonté politique. Choix du Parc d'activités du Luc. Présentation du parc.

**Philippe BRANQUART**

Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

### Table ronde : La démarche de qualité environnementale sur un parc d'activités

Qu'est-ce qu'une démarche de qualité environnementale appliquée à un parc d'activités ? Les grands principes de la démarche PALME. La mise en application sur le Parc d'activités du Luc. La mise en place du Comité PALME. L'étude de cohérence sur le territoire concerné. Le plan d'actions. La signature de la charte.

**Joël MONTI**

Directeur de l'Association Nationale PALME

**Nicolas DEVAUX**

Responsable du Système de Management Environnemental de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

**Arnaud ADELSKI**

Responsable du programme Eco-zone Initiative - Chantier Nature

**Jean RAPENNE**

Directeur Général de DSA Environnement

**François-Xavier CALLENS**

Chargé de mission Management Environnemental - ADEME Nord-Pas de Calais

**Eric KNIASZ**

Responsable Environnement - Conseil Régional Nord-Pas de Calais

### Visite du Parc

La visite s'effectuera autour de trois points forts de l'aménagement :

- Les eaux pluviales
- L'aménagement paysager
- La prévention et la protection contre les nuisances sonores

### Apéritif et déjeuner

14 h 00

### Table ronde : *De la démarche de qualité environnementale à la certification*

« Au terme de la démarche de qualité environnementale », la Communauté d'Agglomération du Douaisis a souhaité s'engager dans la mise en place d'un Système de Management Environnemental. Vers la notion de « gestionnaire de territoire » ou le Système de Management Environnemental appliqué à un parc d'activités. La mise en place du Système de Management Environnemental sur le Parc d'activités du Luc. Les différents audits ou de l'audit interne à l'audit de certification.

**Adrien BENARD**  
Directeur Général d'ÉCOPASS

**Nicolas DEVAUX**  
Responsable du Système de Management Environnemental  
de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

**Florence BOST**  
Chef de projet - Management Environnemental - DSA Environnement (Paris)

15 h 00

### Table ronde : *Faut-il parler de marketing territorial ?*

Quels sont les coûts, directs et induits par la mise en place d'une démarche de qualité environnementale et d'un Système de Management Environnemental ?  
Quelle politique de communication pour la collectivité ? Quel accueil pour l'entreprise ?

**Philippe BRANQUART**  
Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

**Fabrice HOSCHEDÉ**  
Directeur du Développement Économique de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

**Massimo ERITALE**  
Directeur de l'Entreprise SIAC  
(Cabines de tracteurs - Aubry - 59)

15 h 30

### Discussion avec la salle

16 h 20

### Table ronde : *L'insertion de la collectivité dans une démarche de développement durable appliquée au territoire*

**Michel DUROUSSEAU**  
Président de l'Association Douaisis Technopole Environnement  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

**Jean-François CARON**  
Vice-président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais

**Hervé PIGNON**  
Délégué Régional ADEME Nord-Pas de Calais

**Jean-Claude STIEVENARD**  
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Douai

**Guillaume PANIÉ**  
Chef du Service Régional de l'Environnement Industriel  
DRIRE Nord-Pas de Calais

**Charles COUTEL**  
Doyen de la Faculté de Droit Alexis de Tocqueville de Douai  
Université d'Artois

### Modalités d'inscription

## INFOS PRATIQUES

**Remplir et renvoyer le bulletin d'inscription** (un bulletin d'inscription par personne. Le cas échéant, merci de photocopier le bulletin d'inscription).

### Les frais de participation comprennent :

- le droit d'inscription pour la journée (adhérents PALME : gratuit)
- le déjeuner du 24 octobre 2003 (sauf adhérents PALME)

**Attention**, les frais liés à l'hébergement ne sont pas pris en compte et restent à votre charge.

À réception de votre bulletin d'inscription, (valant pour bon de commande) accompagné de votre règlement, nous vous ferons parvenir :

- une confirmation d'inscription.
- une facture portant la mention acquittée le cas échéant.

### Annulation

**Aucun remboursement ne sera effectué.**

### Hébergement

**Pour obtenir une liste d'hôtels, contactez :**  
Office du Tourisme de Douai  
**Audrey AVINEE**  
Tél. : 03 27 88 26 79

### Lieu de la manifestation

**GAYANT Expo**  
Parc des Expositions du Rivage Gayant  
59500 Douai

### Plan d'accès

